

L : Commerces et Événementiels de proximité



INSCRIPTION ANIMATION 2025

JEUDIS FESTIFS (Marché Artisanal, Concerts, et Restauration PLACE CHARLES DE GAULLE)

NOM

PRÉNOM.....

.....

Courriel :

ACTIVITÉ

Métrage 3 mètres 6 mètres 

Tarifs :

3 Mètres : 15.60 € pour les **4 soirées**

6 mètres : 31.20 € pour les **4 soirées**

1.30 € pour l'Eau, à rajouter par jeudi

1.30 € pour l'Électricité à rajouter par jeudi

Règlement :

Par Chèque à l'ordre du trésor public Espèce

Virement

Électricité Oui Non

Si oui prévoir un adaptateur et rallonges

Si oui ampérage souhaité.....

EAU Oui Non

Si oui prévoir raccordement et tuyau

La ville ne prête aucun matériel

Installation à partir de 15H

Jeudi 3 juillet 2025, de 18H à 22H oui non

Jeudi 24 juillet 2025 de 18H à 22H oui non

Jeudi 7 août 2025 de 18H à 22H oui non

Jeudi 21 août 2025 de 18H à 22H oui non

La redevance sera à payer auprès du Régisseur Placier pour l'ensemble des jeudis festifs en amont avant le 15 juin 2025.

Pouvez-vous nous envoyer un dossier complet avant le : 15 mars 2025

Lors de votre inscription vous devez nous fournir :

- Extrait k-Bis, -
- Assurance et Carte de Commerçant non sédentaire
- Et copie de la pièce d'identité.

Dossier **Complet** à renvoyer **impérativement** à l'adresse :

Service Commerces et événementiels de proximité,
Mairie de Mérignac
60 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny
33700 MERIGNAC

Réponse de l'administration : le 29 mars 2025

En raison du nombre important de commerçants absents sans justificatif à chaque animation. Cette année une caution de 100 euros par chèque à l'ordre du Trésor public vous sera demandé. Ce chèque est à envoyer avec votre dossier complet.

Ce chèque sera encaissé si vous êtes absent sans justificatif.

Il vous sera demandé de démonter vos stands après l'animation et de laisser les emplacements propres.